



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête Achats des entreprises 2017

---

#### Nouvel avis d'opportunité post-commission

*Type d'opportunité* : nouvelle  
*Périodicité* : enquête ponctuelle  
*Demandeur* : Insee – Direction des statistiques d'entreprises

Au cours de sa réunion du 29 septembre 2017, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet de l'enquête Achats-Production présenté par le Département des comptes nationaux et par la Direction des statistiques d'entreprises de l'Insee. L'avis d'opportunité a été délivré pour l'ensemble de l'enquête. Post-commission, l'enquête a été découpée en deux enquêtes distinctes, l'enquête Achats des entreprises 2017 et l'enquête Production des entreprises 2018. L'avis porte sur l'enquête Achats des entreprises 2017.

L'enquête Achats des entreprises doit permettre d'améliorer et de pérenniser les estimations de croissance du PIB, dans un contexte d'évolution des statistiques d'entreprises.

L'objectif de l'enquête est de permettre de rafraîchir le « tableau des entrées intermédiaires » (TEI), au cœur de l'élaboration des comptes nationaux. Le TEI retrace les consommations intermédiaires par branche et par produit. Il repose aujourd'hui sur une structure datée, reproduite quasiment à l'identique d'année en année depuis le début des années 2000. Afin de disposer d'une nouvelle estimation de ce TEI, l'enquête demandera aux entreprises de détailler leurs achats par type de produits. L'enquête permettra également d'améliorer la robustesse et la cohérence du « tableau des entrées sorties » (TES), à la base de l'approche « demande » du PIB et qui confronte, produit par produit, l'ensemble des ressources à l'ensemble des emplois.

L'enquête s'intéresse à un champ aujourd'hui non couvert par la statistique d'entreprises : dans les liasses fiscales, seules des informations agrégées sur les consommations intermédiaires sont disponibles.

Le champ de l'enquête est la France y compris les DOM. La base de sondage est le répertoire Sirius (système d'identification au répertoire des unités statistiques, qui permet d'identifier les unités statistiques qui ont un sens économique) en sélectionnant les entreprises incluses dans le contour actuel des comptes nationaux hors secteurs agricole et non marchand. L'échantillon total est de 20 000 unités.

Pour le volet « achats », la méthode d'échantillonnage, est une stratification par secteur d'activité et par tranche de consommations intermédiaires et l'exhaustivité au-delà d'un certain seuil. Pour le volet « production », les unités légales enquêtées seront choisies pour leur représentativité au sein des branches d'activité et si possible également pour leur représentativité au sein de chaque entreprise profilée.

La collecte se fera par Internet (et voie postale à la demande de l'unité enquêtée) tous les cinq ans. Elle a débuté en septembre 2018 et sa durée est de l'ordre de 4 mois, y compris 2 relances.

Un comité de concertation avec des représentants extérieurs s'est déroulé en octobre 2017. Une relance présentant les spécificités de l'enquête « production » est prévue pour fin 2018. Ont été conviés des représentants des organisations syndicales, des agents des services statistiques ministériels en particulier les services producteurs des comptes satellites, la Direction générale du Trésor ainsi que des membres de l'Association de comptabilité nationale.

Les résultats seront intégrés aux comptes nationaux diffusés sur internet à l'occasion du prochain changement de base, au début des années 2020. Une publication du type « 2 pages » pourrait être réalisée.

Le Président, après avoir entendu la commission, a émis un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

***L'opportunité est accordée pour l'année 2018.***